Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la consultation publique relative au déploiement des

systèmes intelligents de mesure en région bruxelloise et des documents faisant l’objet

de la consultation. La lecture de ces documents nous incite à vous demander de tenir

compte des remarques et demandes suivantes dans la version finale de votre avis.

1) Nous plaidons pour un recours systématique aux communications par réseaux

filaires (non CPL) à chaque noeud du transit/exploitation des données (compteurs,

afficheurs déportés, concentrateurs, GRD), partout où cela est techniquement possible.

2) Nous demandons l’application du principe ALARA (As Low As Reasonably

Achievable). Concrètement, il s’agit notamment de :

 mieux caractériser les émissions électromagnétiques à chaque nœud du

transit/exploitation des données,

 supprimer ces émissions quand elles ne sont pas strictement nécessaires,

 dans les configurations où de telles émissions sont incontournables pour la

transmission des données, minimiser leur taux de répétition et leur intensité (en

valeurs moyennes ET en valeurs crêtes) dès le stade de la conception du matériel,

 dans le cas de systèmes CPL (courant porteur en ligne), installer des filtres à

l’entrée des installations électriques, en aval du compteur, pour garantir que les

perturbations ne se propagent pas sur le circuit électrique domestique.

3) Nous demandons que le libre choix soit offert à l’utilisateur d’opter pour un

compteur qui ne l’expose pas à un surcroît de pollution électromagnétique, tout en lui

laissant le choix d’accéder aux fonctionnalités d’un compteur communicant s’il le

souhaite. Ce choix doit être garanti à tout moment (notamment en cas de

déménagement) et à un moindre surcoût. La procédure proposée à l’utilisateur pour

exprimer son choix doit être simple.

Notez que le libre choix de l’utilisateur pourrait être garanti en généralisant l’installation

d’un modèle de compteur pensé et conçu en ce sens. Il pourrait s’agir d’un compteur

électronique avec modules de communication (4G, WiFi, …) physiquement

débranchables ET équipé de ports de connexion LAN pour les communications destinées

au GRD et celles destinées à l’afficheur déporté.

Pour espérer obtenir l’adhésion de la population au déploiement de systèmes

intelligents de mesure, de recueil et de transmission des données, il est nécessaire que

les pouvoirs publics inscrivent leur déploiement dans le cadre d&#39;une réflexion globale,

prenant en compte les multiples enjeux, sanitaires, sécuritaires, énergétiques,

environnementaux, sociétaux, ... Nous pensons qu’il est indispensable d’accorder une

attention toute particulière à ces questions dès le stade de la conception du matériel et

la sélection des modes de communication.

Nous espérons donc de votre part un avis final qui soit à la hauteur des multiples enjeux,

et en particulier de l’enjeu sanitaire qui concerne au plus près toute la population

bruxelloise.

Bien cordialement, Graziella Jost